

HUIT MESSAGES CLÉS POUR PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DURABLE INTÉGRANT LA DIMENSION DE GENRE DANS NOS MÉTROPOLES

1. Concevoir le droit à la ville comme un droit démocratique fondamental dans la construction d'un modèle intégral de ville **co-créé, inclusive, bienveillante et durable** (Caring Cities).
2. Établir un **modèle de gouvernance métropolitaine, multiniveau et intersectoriel**, intégrant la **dimension de genre** et impliquant les femmes dans le processus de conception et de mise en œuvre des politiques de mobilité, sous les principes de la **coproduction**.
3. Garantir l'incorporation de **valeurs d'utilisation** plurielles de la ville, reconnaissant et renforçant les utilisations personnelles, sociales et familiales, fondées sur les besoins de la vie quotidienne.
4. Promouvoir une mobilité urbaine démocratique **accessible physiquement, économiquement et socialement**, s'adaptant à la diversité des besoins, intérêts et propositions des citoyens et citoyennes, et en favorisant l'autonomie des personnes.
5. Stimuler un modèle de ville érigée sur le double concept de **ville compacte et mixte**, privilégiant l'utilisation de **transports publics durables** basés sur la proximité, l'intermodalité, l'adaptation des horaires et des fréquences, la connexion entre les villes et les zones périurbaines et rurales, tout en protégeant la **santé publique** des citoyens et citoyennes.
6. Reconnaître que **la sécurité**, droit fondamental de la Déclaration universelle des droits de l'homme, est perçue et vécue différemment par les femmes et les hommes, et veiller à la **sécurité physique et psychologique** de tous les citoyens et citoyennes, indépendamment de la présence ou de l'absence constatée de conflits ou de criminalité.
7. Incorporer la **stratégie d'intersectionnalité** dans la formulation de politiques inclusives de mobilité urbaine notamment en englobant différentes catégories sociales : classe, âge, origine, identité et orientation sexuelle, diversité fonctionnelle, etc.
8. Favoriser l'émergence de **nouveaux modes de transport**, respectueux de l'environnement et de la primauté des transports publics.

